



**CONDITIONS POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN 2019 D'ACCES A LA DEUXIEME ANNEE DU
D.E DE PSYCHOMOTRICIEN - IFP du CHR d'Orléans
1 PLACE A POURVOIR**

Modalités régies par l'Arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien

Art.25. Sont dispensées de la première année d'études en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de psychomotricien, les personnes titulaires des diplômes suivants :

- Validation du premier cycle des études médicales
- Licence ou maîtrise de psychologie
- Diplôme d'Etat d'ergothérapeute
- Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière
- Diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique
- Diplôme d'Etat de Masseur-kinésithérapeute
- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
- Certificat de capacité en orthophonie
- Certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés
- Licence des sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Diplômes mentionnés en annexe de l'article A.212-2 du code des sports et mentionnés à l'article D.212-35 du code des sports
- Diplôme de maître d'éducation physique
- Certificat de capacité d'orthoptiste.

Conformément à l'article 25 précité, les candidats titulaires de l'un de ces diplômes et désirant se présenter aux épreuves d'accès en 2^{ème} année du D.E. de psychomotricien doivent déposer auprès du directeur de l'institut de formation compétent, un dossier conforme à l'annexe III , au plus tard un mois au moins avant la date de l'examen de passage.

Cet examen écrit porte sur le contenu de l'ensemble des modules théoriques de première année. L'accès en 2^{ème} année du DE de psychomotricien est subordonné à l'obtention d'une moyenne générale de 10/20 sans note inférieure à 8/20 pour chacun des modules.

A l'issue des épreuves et au vu des notes obtenues aux 8 épreuves, le président du jury établira une liste principale et une liste complémentaire. En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs candidats, le candidat le plus âgé sera classé avant les autres.

Le dossier complet devra impérativement nous parvenir entre **le 01 février au plus tôt et le 1^{er} avril 2019 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi.



MODALITES D'INSCRIPTION A L'EXAMEN 2019 – 1 place à pourvoir

Votre dossier sera envoyé à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Institut de Formation en psychomotricité
Bat Michel ROYER
Rue de Chartres- CS 80026
45072 ORLEANS CEDEX 2

Il devra **impérativement** réunir les pièces suivantes:

- *Annexe III relative aux pièces composant le dossier des candidats au diplôme d'Etat de psychomotricien dispensés de scolarité et admis à se présenter à un examen écrit portant sur le contenu des modules théoriques de première année.*
- Une lettre manuscrite indiquant votre demande avec vos coordonnées email et téléphone
- La photocopie du diplôme mentionné à l'article 25 de l'arrêté du 7 avril 1998
- La photocopie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Trois enveloppes timbrées au tarif normal 20g en vigueur et auto-adressées.
- La fiche d'inscription complétée, datée et signée.
- Un chèque d'un montant de 212 € libellé à l'ordre du trésor public, correspond aux frais d'organisation de l'examen

Après examen et validation de votre dossier, l'institut vous adressera par courrier votre convocation officielle mentionnant les modalités et le calendrier des épreuves à l'examen 2019 d'accès en 2eme année des études de psychomotricien en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat.

NB : En cas de désistement ou de non présentation aux épreuves, les frais d'inscription ne seront pas remboursables

MODALITES DE PASSATION DE L'EXAMEN

Les épreuves de l'examen se dérouleront à l'Institut de Formation en Psychomotricité, bâtiment Michel ROYER, rue de Chartres à ORLEANS.

Mercredi 15 mai 2019 de 10h00 à 16h00

Judi 16 mai 2019 de 10h00 à 17h15

Les résultats seront affichés à l'institut à partir **du lundi 17 juin 2019 à 14h00, puis envoyés par courrier à compter du 18 juin 2019.**

CALENDRIER DES EPREUVES DE L'EXAMEN 2019 D'ACCES A LA DEUXIEME ANNEE D'ETUDES EN PSYCHOMOTRICITE.

